

SÉANCE DU MERCREDI 29 JUIN 2022

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Brigitte Favre (UDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Alain Beuret (PVL), Amélie Brahier (PDC), Raphaël Ciochi (PS), Nicolas Girard (PS), Quentin Haas (PCSI), Vincent Hennin (PCSI), Baptiste Laville (VERT-E-S), Marcel Meyer (PDC), Lionel Montavon (UDC), Michel Périat (PLR), Magali Rohner (VERT-E-S), Yann Rufer (PLR), Roberto Segalla (VERT-E-S) et Blaise Schüll (PCSI)

Suppléants : Jacques-André Aubry (PDC), Pauline Christ Hostettler (PS), Sarah Gerster (PS), Thomas Schaffter (PCSI), Sophie Guenot (PCSI), Christelle Baconat (VERT-E-S), Lionel Maître (PDC), Francine Stettler (UDC), Gérard Brunner (PLR), Raphaël Breuleux (VERT-E-S), Pierre Chételat (PLR), Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S) et Vincent Eggenschwiler (PCSI)

La séance est ouverte à 8h30 en présence de 59 députés et de l'observateur de Moutier.

Département de l'économie et de la santé**26. Motion no 1404**

Actualisation et modernisation de la législation sur l'hôtellerie et la restauration.

Alain Schweingruber (PLR)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1404 est acceptée par 38 voix contre 16.

27. Question écrite no 3470

Les baisses de salaires et les congés de substitution sont-ils également présents dans notre canton, en lien avec les travailleurs frontaliers ?

Christophe Schaffter (CS-POP)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département des finances**28. Arrêté approuvant les comptes de la République et Canton du Jura pour l'exercice 2021**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, le titre et le préambule de l'arrêté sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 57 voix contre 1.

29. Rapport 2021 du Contrôle des finances

Au vote, le rapport est accepté par 55 députés.

30. Modification du décret fixant le traitement des membres du Gouvernement (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification du décret est acceptée par 56 députés.

31. Loi portant réorganisation des offices de poursuites et faillites (deuxième lecture)

Loi portant introduction de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite
Commission et Gouvernement :

Art. 30a Un bilan concernant la nécessité du maintien des permanences mentionnées à l'article 5, alinéa 2, sera réalisé deux ans après l'entrée en vigueur de la présente modification.

Au vote, la proposition de la commission et du Gouvernement est acceptée par 48 voix contre 8.

Les autres articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 44 voix contre 11.

**32. Interpellation no 991
Réorganisation des sapeurs-pompiers jurassiens : étude en berne ?
Vincent Eggenschwiler (PCSI)**

Développement par l'auteur.
L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**33. Interpellation no 996
Légalité de l'affectation de l'impôt sur les véhicules.
Raoul Jaeggi (PVL)**

(Le Gouvernement ayant annoncé reporter sa réponse à la prochaine séance, ce point est renvoyé.)

**34. Question écrite no 3467
Distribution du matériel de propagande des partis dans les communes, lors des élections communales.
Roberto Segalla (VERT-E-S)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**35. Question écrite no 3472
Taux de rétrocession de l'impôt des frontaliers, combien de temps encore ?
Jacques-André Aubry (PDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de la formation, de la culture et des sports

36. Modification de la loi concernant le fonds pour le soutien aux formations professionnelles (deuxième lecture)

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 54 députés.

37. Plan d'action numérique jurassien de la formation dans la scolarité obligatoire et la formation postobligatoire

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 42 voix contre 9.

37.1. Modification de la loi sur l'école obligatoire (première lecture)

Tous les articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.
Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 50 députés.

37.2. Modification du décret réglant l'octroi de subventions pour installations scolaires (première lecture)

Tous les articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.
Au vote, en première lecture, la modification du décret est acceptée par 50 députés.

37.3. Arrêté portant octroi d'un crédit-cadre au Service de l'enseignement et au Service de la formation postobligatoire destiné au financement de la mise en application du plan d'action numérique jurassien de la formation dans la scolarité obligatoire et la formation postobligatoire

Tous les articles, le titre et le préambule de l'arrêté sont acceptés sans discussion.
Au vote, l'arrêté est accepté par 46 députés.

38. Postulat no 443

**Pour renforcer l'éducation à la citoyenneté dans les écoles après la scolarité obligatoire.
Christophe Schaffter (CS-POP)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 440 est accepté par 30 voix contre 24.

39. Question écrite no 3471

**Classes à multi-degrés.
Baptiste Laville (VERT-E-S)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

40. Question écrite no 3475

**Concept de pédagogie spécialisée, on consulte et puis ?
Katia Lehmann (PS)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

La séance est levée à 12 heures.

Delémont, le 29 juin 2022



La présidente :
Brigitte Favre

Le secrétaire général :
Fabien Kohler

Annexes : - Motions nos 1436 à 1438
- Questions écrites nos 3485 à 3486